Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Nouvelles de la société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sions mises sur pied en été 1953 ont cependant rempli les mandats qui leur avaient été attribués, malgré des difficultés internes et externes, malgré le refus des parties de respecter l'entier des exigences imposées par l'accord d'armistice et malgré un contexte international défavorable.

Ainsi, la Commission des Etats neutres, par son existence, peut-être plus que par son activité proprement dite, a assuré l'état de paix de fait créé par l'armistice. Sa présence a constitué une garantie contre une reprise des hostilités. C'est un élément positif qui ne doit pas être sous-estimé. Qui sait ce qui se serait passé sans la présence des délégations neutres sur le terrain, malgré leurs faibles moyens de contrôle et les limites qui leur étaient imposées ? N'est-ce pas là la question fondamentale de toute action de maintien de la paix ? [1]

L. W.

[1] *Communication présentée au XXIe Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire à Québec.*

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

Nouveau président central genevois

Lors de l'assemblée annuelle des délégués de la SSO, le brigadier Peter Arbenz a rendu son mandat au terme de trois années d'une présidence active et innovatrice, en particulier envers les jeunes officier. Il a su donner l'impulsion aux contacts et prises de position du Comité central vers l'extérieur et auprès des autorités civiles et militaires du pays. L'Association de la Revue militaire suisse (ARMS) remercie le brigadier Arbenz de son engagement et des ponts qu'il a jetés avec détermination entre les régions linguistiques de la SSO.

Pour le remplacer, les délégués ont nommé le brigadier Michel Crippa. Genevois, le nouveau président central, né en 1936, a servi pendant 20 ans au régiment d'infanterie 3. Puis il a été chef de l'état-major de la Division de campagne 2 avant de commander le Service militaire des chemins de fer. En qualité de brigadier, il a dirigé de 1989 à 1995 le Service d'information de la troupe. Collaborateur d'EXXON pendant 23 ans, dont 11 à la direction de ESSO (Suisse) à Zurich, il poursuit sa carrière civile en qualité de directeur général des CFF. Il préside ensuite aux destinées de Kuoni Voyages avant de devenir conseiller d'entreprise indépendant. Vice-président et directeur général de COMCO Holding AG pendant 4 ans, il reprend en 1994 la direction de l'ASTAG à Berne. L'ARMS se réjouit de la nomination d'un romand à la tête de l'organisation faîtière de la SSO et l'en félicite.

Composition du Comité central de la SSO
Président : br Michel Crippa (GE) ; vice-président : br Fred Heer (GL) et col EMG Martin Chevallaz (VD) ; membres : div Louis Geiger (ZH), div Philippe Zeller (VD), col EMG Rolf Egli (AVIA-DCA), col EMG Siegfried Albertin (SZ), col Franco Valli (TI), col EMG Andreas Iten (SSOAF), col EMG Robert Wyser (BE), col John R. Hüssy (AVIA-ASVIATION), lt-col Paolo Tamo (TI), maj EMG Peter Fischer (ZH), maj EMG Heinrich Rotach (TG), maj Max Rechsteiner (BL CNAFM), maj Christian Schmid (SSOTMM), cap Doris Walther (BL), cap (Mme) Dominique Koeppel (VD).

Dans une allocution très pragmatique, le conseiller fédéral Adolf Ogi a appelé de ses vœux un « nouveau positionnement de la Suisse ». Tout en soulignant la nécessité inconditionnelle de l'armée, il a plaidé à la fois pour le maintien de l'armée de milice et pour la création d'une petite formation de militaires volontaires professionnels afin de mieux remplir nos devoirs de solidarité à l'étranger. Il a exhorté les officiers à comprendre la « nouvelle philosophie de planification du DMF » qui consiste à adapter constamment les structures de l'armée et à renoncer à une réforme d'envergure à un moment donné. Il a rappelé aussi que les moyens financiers mis à disposition de la défense nationale seront encore diminués, les effectifs aussi d'environ 10 %. Le chef du DMF a rappelé la mise en œuvre du programme « Progress », lié à l'augmentation des jours de service de certains officiers, et exigé à cet effet un rigoureux « management des jours de service ».

Le secrétariat de la Société suisse des officiers a été déplacé de Winterthour à Zurich au début de mois de juillet. Adresse : SSO, case postale, Schaffhauserstrasse 33, 8000 Zurich, tél. 01/350 49 94, fax 01/350 44 32. Internet : E-mail- adresse Office SOG CH.

Ph. Z.